

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DINVEST CONVICTIONS

Part EUR (Capitalisation) FR0010071498

FIA soumis au droit français et géré par la société de gestion

Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, dont la classification est « Fonds de multigestion alternative », est de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'ESTER + 0,085% capitalisé, plus 5% et faiblement corrélée aux marchés actions et obligations.

L'allocation stratégique de référence est déployée par des investissements dans des OPCVM, FIA et fonds d'investissement mettant en œuvre tout type de stratégie de gestion dite alternative. Les OPCVM, les FIA et les fonds d'investissement sous-jacents, seront de droits français ou étranger et leurs juridictions d'origine pourront être membres de l'OCDE ou non (Bahamas, Îles Bermudes, Îles Cayman, British Virgin Island...).

Les stratégies mises en œuvre par les fonds sous-jacents incluent, de manière non-limitative, les stratégies suivantes :

Long/Short Action ("Equity Long/Short")

Gestion Événementielle (« Event Driven »)

Valeur Relative (« Relative Value »)

Gestion Bidirectionnelle ("Global Macro/CTA") et Matières Premières (« Commodities »)

Couverture (« Hedging »).

La gestion sera discrétionnaire selon les convictions du gérant et est susceptible d'être concentrée sur un nombre restreint de stratégies alternatives. Chacune des stratégies présentées ci-dessus pourra ainsi représenter entre 0% et 100% de l'actif net du Fonds, à l'exception des stratégies de couverture qui seront limitées à un maximum de 50% de l'actif net du Fonds.

De plus, le portefeuille pourra être concentré sur un nombre limité de fonds sous-jacents pouvant être restreint à 10 fonds sous-jacents ou moins (avec un minimum de 2 fonds sous-jacents).

La sélection des fonds sous-jacents repose sur une approche quantitative et qualitative et intègre une analyse du risque opérationnel. En matière d'analyse des risques du portefeuille, le gérant s'appuie sur différentes métriques pour évaluer la cohérence du portefeuille avec l'objectif de gestion poursuivi.

L'effet de levier des fonds sous-jacents est accepté en fonction des stratégies utilisées. Il n'y a pas de niveau maximum retenu.

De plus, par le biais d'emprunt d'espèces, le Fonds lui-même pourra employer un effet de levier financier dans la limite de 50% de son actif net. Ainsi l'exposition du Fonds pourra représenter 1,5 fois son actif net.

Les actifs du Fonds seront constitués jusqu'à 100 % en fonds de gestion alternative français et en fonds de gestion alternative étrangers. Ces fonds peuvent être constitués ou incorporés dans les pays membres ou non membres de l'OCDE. Ils peuvent être cotés ou non cotés.

Le FCP peut procéder à des opérations portant sur des instruments dérivés en vue de couvrir le risque de change.

La valeur liquidative du Fonds est calculée mensuellement, sur la base des cours ou des estimations établis le dernier jour de Bourse ouvré de chaque mois (ci-après la « Date de valeur liquidative »). Les jours fériés et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris SA), la valeur liquidative sera calculée sur la base des cours ou estimations établis le jour de Bourse ouvré précédent.

Les ordres de souscription sont centralisés 5 jours ouvrés à 17h00 avant la Date de valeur liquidative.

Les ordres de rachat sont sujets à un préavis impératif de 35 jours calendaires avant la Date de valeur liquidative. Afin de calculer le préavis impératif ci-dessus, la date de réception des ordres de rachat s'entend au plus tard avant 17h00 le jour de leur réception chez le centralisateur. Si ce jour n'est pas un jour ouvré, l'ordre de rachat doit être transmis au plus tard avant 17h00 le jour ouvré précédent.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : La réduction, même partielle, de la liquidité sur certaines classes d'actifs ou sur certains marchés est susceptible d'avoir les impacts négatifs suivants pour le Fonds : - impact négatif sur la valeur liquidative des fonds sous-jacents, tout particulièrement, pour les fonds mettant en œuvre des stratégies de type « Valeur Relative » ou « Gestion Événementielle ». - restrictions unilatérales, de la part des fonds sous-jacents des conditions de rachat de leurs parts ou actions. Le Fonds peut donc se retrouver dans l'incapacité de liquider certains de ses investissements dans des fonds sous-jacents et/ou se retrouver passivement investi dans des véhicules significativement illiquides.

Risque de contrepartie : Ce risque mesure les pertes encourues par le Fonds au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante. En particulier, le Fonds est amené à conclure des opérations de gré à gré avec différentes contreparties dans le cadre de sa gestion. La défaillance d'une de ces contreparties pourrait avoir comme conséquence une baisse de la valeur liquidative.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3%*
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.61%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de Surperformance	20.00%
------------------------------	--------

0.00% lors du dernier exercice financier du Fonds

20% Maximum appliqués sur la performance au-delà de l'ESTER + 0,085% capitalisé +5%

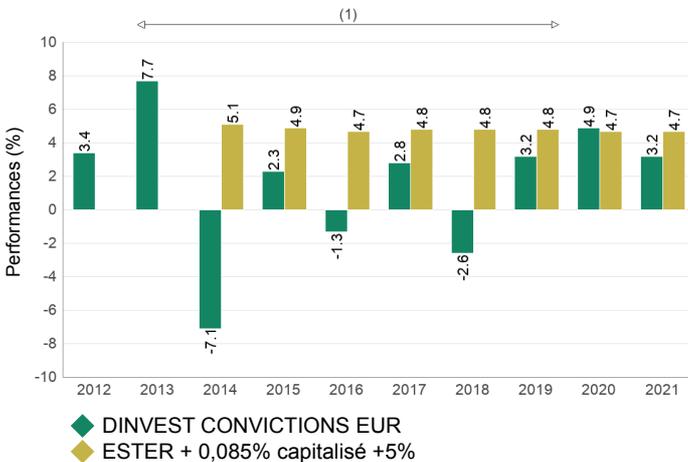
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais des 12 derniers mois arrêtés à fin décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

*Commission de souscription non acquise au Fonds: 3% maximum rétrocédés aux tiers.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé « Frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse www.ubpamfrance.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 31/01/2009

Date de création de la part : 31/01/2009

Devise de référence : EUR

(1): Le 31 mai 2013, l'objectif de gestion et la politique d'investissement du Fonds ont été modifiés. Les VNI calculées avant cette date ne constituent pas une indication fiable de la performance future du Fonds.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

FIA destiné à tous souscripteurs, plus particulièrement aux caisses de retraites, mutuelles et compagnies d'assurance et autres investisseurs répondant aux critères de l'article 423-2 du Règlement Général de l'AMF (RGAMF).

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les demandes de passage d'une catégorie de part à une autre donneront systématiquement lieu à un rachat et à une souscription selon le calendrier de valorisation applicable à chaque catégorie de part, le cas échéant. Les ordres sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France et sur son site internet : www.ubpamfrance.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les parts du Fonds ne doivent être ni offertes ni vendues ni transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions). Par ailleurs, elles ne sont pas accessibles à une US Person.

La responsabilité de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). UBP Asset Management (France) est le nom commercial de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée par la France sous le n°GP98041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.